

36 ANS

DE PETITS BONHEURS



Fondation
**Petits
bonheurs
d'école**



UN SOUTIEN
À L'ENFANCE

- RAPPORT ANNUEL -
2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	2
Un peu d'histoire	3
Mission	4
Vision	4
Valeurs	4
Partenariat	4
Gestion	5
Aide financière	6
Champs d'activités	8
Aide accordée pour 2023-2024	9
Courrier des jeunes	10
Sources de financement	12
Plan stratégique	14
Fête des bénévoles	17
Reconnaissance à nos porte-bonheurs	18
La fondation en photos	19



MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2024 marque une nouvelle étape dans l'histoire de notre chère Fondation Petits bonheurs d'école. **Trente-six ans** déjà et notre belle fondation continue de prospérer, de s'épanouir et de rester fidèle à sa mission d'origine. En tant que président, c'est avec une grande fierté que je constate les avancées notables réalisées au cours de l'année écoulée.

L'année 2024 aura été celle de grands changements organisationnels. Grâce à l'aide du fonds de relance accordé aux organisations de bienfaisance par le gouvernement fédéral, la fondation a investi dans **sa structure de gestion de données** en intégrant un CRM, améliorant ainsi considérablement son organisation. Beaucoup de travail et d'heures ont été investis dans ces projets, garants de notre succès futur, mais surtout, ces efforts ont posé les bases solides nécessaires pour assurer la pérennité de l'organisation.

Je tiens à remercier la firme **Innovsa** pour tout le travail d'implantation, ainsi que **KPMG** pour la mise en place du dossier de conformité à la Loi 25. Merci également à **La Maison Simons** de s'être associée à La Course des Pères Noël, qui a encore une fois été couronnée de succès, rassemblant toujours plus de participants et de donateurs engagés. Le **cocktail-bénéfice, édition 2024**, propulsé par KPMG, a confirmé sa place incontournable dans notre calendrier d'événements, et le **brunch annuel au Patro Rocamadour** a été un franc succès. Je suis très fier de constater que nos activités-bénéfiques se portent bien.

Si la Fondation est en si bonne santé, c'est avant tout grâce à notre extraordinaire armée de **bénévoles**. Leur dévouement sans faille, année après année, est le véritable moteur de notre succès. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun d'entre eux, ainsi qu'à notre équipe permanente, qui travaille sans relâche pour soutenir et concrétiser notre mission. Ils sont les piliers sur lesquels repose notre fondation.

Merci également à nos **précieux partenaires**. Leur fidélité et leur engagement envers notre cause sont inestimables. Ensemble, nous continuons d'écrire l'histoire de cette belle aventure, portée par des hommes et des femmes de cœur, investis dans l'avenir de nos enfants.

À toi, chère Fondation Petits Bonheurs d'École, je souhaite une année riche en accomplissements et en belles surprises. La philanthropie est essentielle à mon équilibre, et je tiens à remercier et féliciter tous ceux et celles qui s'impliquent, quelle qu'en soit la cause.

Dominic Guay, président

UN PEU D'HISTOIRE

Le 18 octobre 1987, lors d'une amicale réunissant élèves, enseignantes et directrices de l'école Marguerite-Bourgeoys de Québec, l'idée est lancée de mettre sur pied une œuvre pour venir en aide aux élèves de la Basse-Ville. Georgette Lavallée est du nombre, mais, déjà atteinte d'un cancer, elle décédera le 5 novembre 1987 et n'en verra pas la réalisation. Un comité de travail se met à l'œuvre et l'idée fait son chemin.

Le 18 avril 1988, une fondation voit le jour sous le nom de **Fondation Georgette-Lavallée**. Ce nom, choisi par ses collègues et anciennes élèves, vient rendre hommage à cette grande éducatrice. Femme de cœur, Georgette a toujours enseigné à la **Commission des écoles catholiques de Québec**. Elle a voué sa vie aux jeunes avec amour, patience, bonté et ténacité. Mme Louise Roberge Havard est alors la présidente fondatrice, accompagnée de Mmes Louise Bélanger, Irène Frédérick et Jocelyne Paquet, cofondatrices. Toutes ont su rallier à leur cause un grand nombre de bénévoles au fil des années.

Depuis 2011, la Fondation poursuit son œuvre sous le nom de **Fondation Petits bonheurs d'école** et en 2023 fête ses 35 ans.



MISSION

Organisme à but non lucratif, la **Fondation Petits bonheurs d'école** offre aux élèves de milieux moins favorisés, un soutien financier, affectif et moral afin de faciliter leur intégration à l'école primaire.

VISION

La **Fondation Petits bonheurs d'école** aspire à ce que chaque élève vulnérable puisse bénéficier de chances égales à sa réussite scolaire afin de devenir un citoyen à part entière et contribuer activement à sa collectivité.

VALEURS

La notion de valeur représente ce qui inspire, motive et guide les décisions et les actions. Ainsi, pour accomplir sa mission et assurer des rapports harmonieux avec ses partenaires et sa clientèle, la Fondation s'appuie sur les valeurs suivantes :

- La tolérance à la différence
- Le respect
- L'équité et la collaboration

PARTENARIAT

La Fondation collabore avec les trois grands Centres de services scolaires de la région de Québec, la Commission scolaire Central Québec et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale nationale.

- CSS de la Capitale
- CSS des Découvreurs
- CSS des Premières-Seigneuries
- CS Central Québec
- CIUSSSCN



GESTION

Composition du conseil d'administration



Président
Dominic Guay



Vice-président
Guillaume Rosa



Trésorier
Jean-Bernard Proulx



Administrateur
Julien April



Administrateur
Étienne Salvail



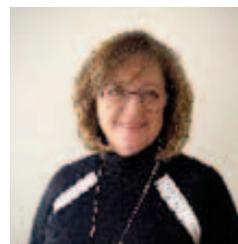
Administratrice
Anne Desmet



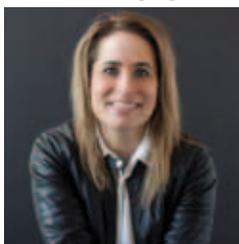
Administrateur
André Desgagné



Administratrice
France Joly



Administratrice
Hélène Laberge



Administratrice
Mélanie Jolin



Administratrice
Maurane Cloutier

Personnel administratif



Direction générale
Johanne Chenard



Adjoint administratif
Raymond Bournival



Adjointe à la comptabilité
Andrée Roy

AIDE FINANCIÈRE

La **Fondation Petits bonheurs d'école** s'adresse aux élèves démunis ou en situation de vulnérabilité des écoles primaires des trois Centres de services scolaires et d'une Commission scolaire de la grande région de Québec. Elle leur vient en aide en leur procurant les biens et services nécessaires à leur réussite scolaire.

Il importe de souligner que :

- La Fondation apporte « une aide financière », c'est-à-dire qu'elle contribue en partie à assumer certains frais en s'assurant de la collaboration des parents dans la mesure de leurs possibilités. Dans ce contexte, la Fondation tente dans chaque cas de mobiliser tous les partenaires autour de l'enfant : outre les parents, le comité d'aide financière sollicite aussi la collaboration de l'école et des ressources sociales (CLSC, CIUSSS, DPJ, etc.).
- Toutes les demandes d'aide financière doivent provenir d'un professionnel de l'éducation ou de la direction de l'école, des services sociaux et font l'objet d'une évaluation par un comité.



- Les demandes urgentes peuvent exceptionnellement être traitées le jour même;
- Le conseil d'administration entérine l'aide financière accordée lors de sa réunion mensuelle et décide aussi des sphères d'aide à privilégier;
- Au cours des années, et toujours dans le but de venir en aide aux élèves, la Fondation a développé un partenariat avec le magasin **Aubainerie du Centre Lebourgneuf** et l'organisme **Deuil Jeunesse**. De plus, une belle collaboration a été initiée avec le **Centre de pédiatrie sociale de Québec**.

Le comité d'aide financière est composé de Mesdames France Joly (coordonnatrice), Anne DeSmet, Céline Cossette et Dominique Laflamme.



CHAMPS D'ACTIVITÉS

La majorité de l'aide financière est répartie dans les champs suivants :

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	ACCOMPAGNEMENT, ENCADREMENT ET SOCIALISATION	SERVICES SPÉCIALISÉS	CAS PARTICULIERS
Lunettes	Fournitures scolaires	Ergothérapie	Divers
Repas	Activités parascolaires	Orthodontie	
Vêtements	Sorties éducatives liées au programme scolaire	Optométrie/ ophtalmologie	
Sécurité	Soutien scolaire	Orthopédagogie (rééducation)	
Soins liés à la santé physique (équipements adaptés, orthèses, prothèses, tests auditifs, soins dentaires)		Orthophonie	
		Psychologie	

AIDE ACCORDÉE POUR 2023-2024

Voici, en résumé, les montants accordés et le nombre d'enfants desservis :

AIDE ACCORDÉE POUR 2023-2024		
	Montant	Nombre d'élèves
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	62 400 \$	288
ACCOMPAGNEMENT, ENCADREMENT ET SOCIALISATION	10 165 \$	63
SERVICES SPÉCIALISÉS	28 049 \$	53
CAS PARTICULIERS	250 \$	8
TOTAL	100 864 \$	412



COURRIER DES JEUNES

Faits saillants

Le **Courrier des jeunes** a exercé ses activités pendant 18 semaines, entre la mi-octobre 2023 et la mi-mai 2024. À l'automne, les activités ont été interrompues durant la grève des enseignants et enseignantes. Le Courrier a repris la semaine du 24 janvier 2024.

Le Courrier a reçu **326 lettres** d'autant d'enfants, soit une moyenne de 18 lettres par semaine. Il s'agit d'une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2022-2023. Ces lettres ont été traitées par les sept membres du Comité administratif.

Ces lettres des enfants ont reçu des réponses provenant de **37 bénévoles**.

Chaque semaine, les quatre membres du comité de relecture ont analysé le contenu des réponses des répondants et répondantes avant qu'elles soient acheminées aux enfants.

Tout au long de l'année, **six marraines et parrains** ont accompagné de leurs précieux conseils les répondantes et répondants qui ont en manifesté le besoin. À toutes les semaines, elles et ils ont supervisé nos bénévoles de la cohorte du printemps 2022.

Durant les 18 semaines d'exercice du Courrier, **sept factrices et facteurs** ont assuré la récupération des lettres des enfants et la livraison des réponses des bénévoles dans les **dix-sept écoles participantes**.

À l'automne 2023, les bénévoles du Courrier ont bénéficié d'une rencontre au cours de laquelle **Mme Monique Tremblay**, psychologue clinicienne, a abordé deux sujets d'intérêt : l'identité de genre ainsi que le harcèlement et l'intimidation.

Au début de l'année 2024, avec l'obligation de la loi 25, l'équipe du Courrier a réfléchi à ses pratiques en matière de collecte de données et de renseignements personnels. Un document de référence a été produit pour ses bénévoles. Le Courrier des jeunes est soumis à la politique de confidentialité de la Fondation Petits bonheurs d'école. Dans cette démarche, le Courrier a accueilli avec reconnaissance le soutien de **Me Maurane Cloutier**.

Par ailleurs, l'équipe du Courrier a conclu sa réflexion quant à la possibilité d'utiliser des moyens liés aux nouvelles technologies afin de joindre les jeunes. En raison notamment de contraintes d'accessibilité, de confidentialité et de sécurité liées à de tels échanges électroniques, aucun projet en ce sens ne sera développé à court terme.

Enfin, le 12 juin 2024, **Louise Morissette**, l'une des fondatrices de la Fondation et initiatrice du Courrier des jeunes est décédée. Louise était une femme exceptionnelle, d'une générosité et d'un dévouement sans borne. Sa sagesse et ses conseils avisés manqueront à tous les bénévoles du Courrier des jeunes.

Louise Mathieu

Coordonnatrice - Milieu scolaire

Louise Pelletier

Coordonnatrice

Équipe Bénévoles

Le 26 août 2024



COURRIER DES JEUNES

Quelques statistiques pour 2023-2024

ÉCOLE	G	F	TOTAL	COTE 1	COTE 2	COTE 3
Centre de services scolaire de la Capitale						
De l'Arc-en-ciel	2	0	2	0	1	1
De l'Aventure	3	36	39	20	13	6
De la Gde-Hermine	2	38	40	31	7	2
Des Berges	0	7	7	5	1	1
Des Jeunes-du-Monde	2	4	6	5	1	0
St-Paul-Apôtre	3	22	25	20	3	2
Du Buisson	0	2	2	1	0	1
Marguerite-Bourgeois	14	23	37	33	2	2
Notre-Dame-du-Canada	7	42	49	31	13	5
Sacré-Cœur	3	24	27	22	2	3
Stadacona	2	23	25	17	8	0
Sans-Frontière	4	14	18	11	6	1
St-Fidèle	0	15	15	11	3	1
Ste-Odile	3	0	3	2	1	0
Total	45	250	295	209	61	25
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries						
Des Constellations	2	5	7	7	0	0
Marie-Renouard	0	24	24	21	2	1
Total	2	29	31	28	2	1
Grand-total	47	279	326	237	63	26
Pourcentage	14%	86%	100%	73%	19%	8%

Cote 1 : Toute lettre qui fait référence à des problèmes considérés comme normaux.

Cote 2 : Toute lettre qui fait référence à des problèmes considérés comme modérés.

Cote 3 : Toute lettre qui soulève des situations de protection.



SOURCES DE FINANCEMENT

LEVÉES DE FONDS

CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE :

Dons individuels:

Dès septembre, nous sollicitons des donateurs et donatrices par le biais d'envoi postal ou par courriel afin qu'ils ou elles puissent souscrire à notre cause. Grâce à leur grande générosité et au travail de nos bénévoles nous avons pu amasser un montant de **61 332 \$**, sur une prévision de 50 000 \$

Dons entreprises et organismes

Tout au long de l'année nous sollicitons différentes entreprises et organismes. Encore cette année de nombreuses entreprises ont contribué généreusement à la réalisation de notre mission. Nous avons recueilli en dons et commandites plus de **53 847 \$** sur une prévision de 70 000 \$.

COURSE DES PÈRES NOËL

La troisième édition de notre **Course des Pères Noël** tenue le 17 décembre 2023 et dirigée par monsieur Dominic Guay, président de la Fondation et une équipe formidable de bénévoles fût un franc succès et a rapporté **14 000 \$**.



BRUNCH-BÉNÉFICE

Notre brunch-bénéfice annuel tenu le 12 novembre 2023 au Patro Roc-Amadour nous a permis de recueillir **12 000 \$**.

COCKTAIL-BÉNÉFICE

Le cocktail-bénéfice de la Fondation s'est tenu dans le décor enchanteur de l'hôtel Le Bonne Entente, sous la présidence d'honneur de Maître Jean-François De Rico, de la firme KPMG. Une magnifique soirée qui nous a permis d'amasser plus de **25 000 \$**.

COMPTOIRS DE VENTE DE PRODUITS PROMOTIONNELS

Une reprise de la vente de nos produits et la remise en marche des comptoirs de vente après les années de pandémie nous a procuré un montant de **8 000 \$**.

DONS IN MEMORIAM

Les dons in memoriam totalisent **5 000 \$**.

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

En février 2023, le gouvernement du Canada a mis en place un programme **Fonds de relance des services communautaires** pour venir en aide aux organismes à but non lucratif. Nous avons déposé une demande au volet systèmes et procédés afin de moderniser notre infrastructure technologique. Pour mettre en place notre projet, nous avons obtenu un montant de **83 176 \$**. L'entente a été entérinée le 30 mai 2023 et les travaux qui ont débuté à la mi-juin ont été finalisés en juin 2024. C'est avec enthousiasme que nous entreprenons ce virage technologique afin d'assurer la pérennité de la **Fondation Petits bonheurs d'école**.

EXEMPLES DE DONS REÇUS

Caisse populaire de Charlesbourg et La Coopérative des Caisses Desjardins	15 000 \$
Les Sœurs de St-François d'assise	10 000 \$
Fondation SSQ	7 500 \$
Fondation Tanguay	5 000 \$

PLAN STRATÉGIQUE

MISE EN OEUVRE ET PROJECTIONS

Le plan stratégique 2021-2026 a été adopté en l'assemblée générale du 13 septembre 2021. Les grandes orientations et les objectifs inscrits au plan stratégique ont été traduits en actions concrètes afin de pallier aux enjeux que rencontre la Fondation et afin d'assurer la pérennité de cette dernière.

Un bilan de notre plan d'action pour l'année 2023-2024 a été présenté par la direction générale à la réunion du conseil d'administration tenue le 5 juin 2024.

Voici quelques actions qui ont été réalisées pour l'année 2023-2024 :

- Actualisation de notre site web : www.petitsbonheursdecole.com
- Modernisation de l'infrastructure technologique
- Refonte complète de notre formulaire web pour les demandes d'aide financière
- Formation en cybersécurité
- Mise en place d'un comité de gouvernance
- Mise à jour du Guide de référence
- Tenues et organisations de nos activités-bénéfices

Deux grandes priorités avaient été retenues par le Conseil d'administration, soit :

1. La mise en œuvre du projet d'optimisation de nos procédés et systèmes numériques

Nous avons obtenu en juin dernier une subvention de 83 000 \$ suite au dépôt d'un projet déposé au Fonds de relance aux organismes communautaires. La firme Innovsa a été choisie pour nous accompagner dans la mise en place du projet.

Voici les étapes de mise en œuvre du projet présentées succinctement :

1. Diagnostic numérique; analyse du contexte, des processus, des défis et des objectifs à atteindre
2. Stratégie numérique; rédiger et planifier les activités d'amélioration numérique
3. Plan de stratégie numérique; présentation des activités d'amélioration
4. Déploiement de la GRC (Gestion Relation Client)
5. Mise à jour des données numériques
6. Refonte complète du formulaire web et intégration au CRM
7. Mise en place d'automatisations
8. Accompagnement par la firme tout au long de la mise en place du projet

La mise en œuvre de ce projet a demandé une grande implication de l'équipe administrative et de la coordonnatrice du comité d'analyse des demandes d'aide financière.

Nous sommes reconnaissants d'avoir pu profiter de cette subvention qui nous aura permis de mettre à jour nos systèmes et d'acquérir de nouveaux outils de travail. Il faut souligner ici l'implication des membres bénévoles du comité d'analyse des demandes d'aide financière qui ont généreusement assisté à des formations et ont participé à des exercices pratiques afin de s'approprier le fonctionnement de la GRC.

2. L'élaboration de nos politiques relatives à l'application de la loi 25

La loi 25, aussi connue sous le nom de la loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, commande que toute organisation prenne les moyens nécessaires pour se conformer aux exigences de cette loi.

Nous tenons à remercier la firme KPMG qui nous a accompagnés bénévolement dans l'élaboration de nos politiques ainsi que dans la rédaction des documents relatifs aux obligations gouvernementales.

PRIORITÉS 2024-2025 RETENUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a retenu deux grandes priorités pour la prochaine année soit :

1. L'actualisation des règlements généraux de la Fondation afin qu'ils soient en cohérence avec l'évolution de la structure organisationnelle.
2. Optimiser l'utilisation de notre CRM pour assurer la pérennité de la Fondation

Ces deux grandes priorités s'ajoutent aux objectifs poursuivis par notre plan de mise en œuvre du plan stratégique 2021-2026.

FÊTE DES BÉNÉVOLES

Le 9 mai dernier, le Conseil d'administration a souligné le travail d'une cinquantaine de bénévoles en les invitant à venir partager un repas à la salle Jacques-Boisdon de l'École Hôtelière de la Capitale.

On sentait bien toute l'effervescence dans la salle et des bénévoles heureux et heureuses de se retrouver. Après un bon moment de retrouvailles, nous avons profité de ce rassemblement pour reconnaître les personnes et les partenaires qui par leur grande générosité et leurs actions font rayonner la Fondation.

Le Conseil a également offert une mention de Reconnaissance Distinctive à :

- Madame **Madeleine Noël**, bénévole et répondante au Courrier des jeunes depuis 2010. Elle a œuvré pendant 13 ans au sein du Courrier de jeunes. Nous estimons qu'elle a répondu à plus de 130 lettres de jeunes.
- Madame **Stéphanie Vézina**, bénévole, qui a travaillé sur l'image de marque de la Fondation et met ces compétences d'infographe au profit de la Fondation pour tous nos documents officiels.
- Monsieur **Alexandre Poirier**, bénévole, qui répond toujours présent pour tout l'aspect visuel marketing de nos événements-bénéfices.

La soirée s'est terminée par un mot bien senti du président, monsieur Dominic Guay.

Il s'est adressé aux bénévoles en soulignant tout le travail qu'ils accomplissent et le temps qu'ils dédient à la Fondation.



RECONNAISSANCE À NOS PORTE-BONHEURS

Merci à tous nos donateurs, sociétés, compagnies et entreprises qui nous appuient dans la réalisation de notre mission ; à ceux-ci s'ajoutent tous les individus qui généreusement choisissent notre fondation.

Soyez assurés que grâce à vos dons et à votre participation à nos activités-bénéfices, vous ensoleillez le quotidien de nombreux enfants.

Caisse populaire Desjardins

Coop des Caisses Desjardins région de Québec

Fondation D'Amours

Fondation Québec Philanthrope Fondation
SSQ

Bijouterie Gagnon Laboratoire Nature

Fondation Maurice Tanguay

Ixmédia inc.

Fonds Violette et Yves Pelletier

Imperméabilisation Orsainville Inc

JMLD CPA inc.

Bernard Lachance

Congrégation Notre-Dame de Québec

Frères des Écoles Chrétiennes

Sœurs de St-Joseph de St-Vallier

Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie

Coopérative des consommateurs de Ste-Foy

Ingénieurs sans frontières- U.Laval

Sœurs St-François D'Assise

Sœurs du Bon-Pasteur de Québec

Maison Provinciale des Ursulines

Hint agence marketing numérique

Le Coureur Nordique

L.A.N.B. Excavation Terrassement

Groupe Germain inc.

Demers Bicyclette et skis de fond

Familiprix

Nourcy

Pharmacie Stéphanie Ouellet Inc.

Les Ptits Mosus

Debertin Immobilier Inc.

Syndicat des enseignants de la région
de Québec

Syndicat des enseignants des Deux-Rives

Derko Lté

Centre de services scolaire de la Capitale

Groupe RDL Québec

SENCRL

Micro Logic

LA FONDATION EN PHOTOS

